

n°18 - septembre 2011



L'éco du Tri

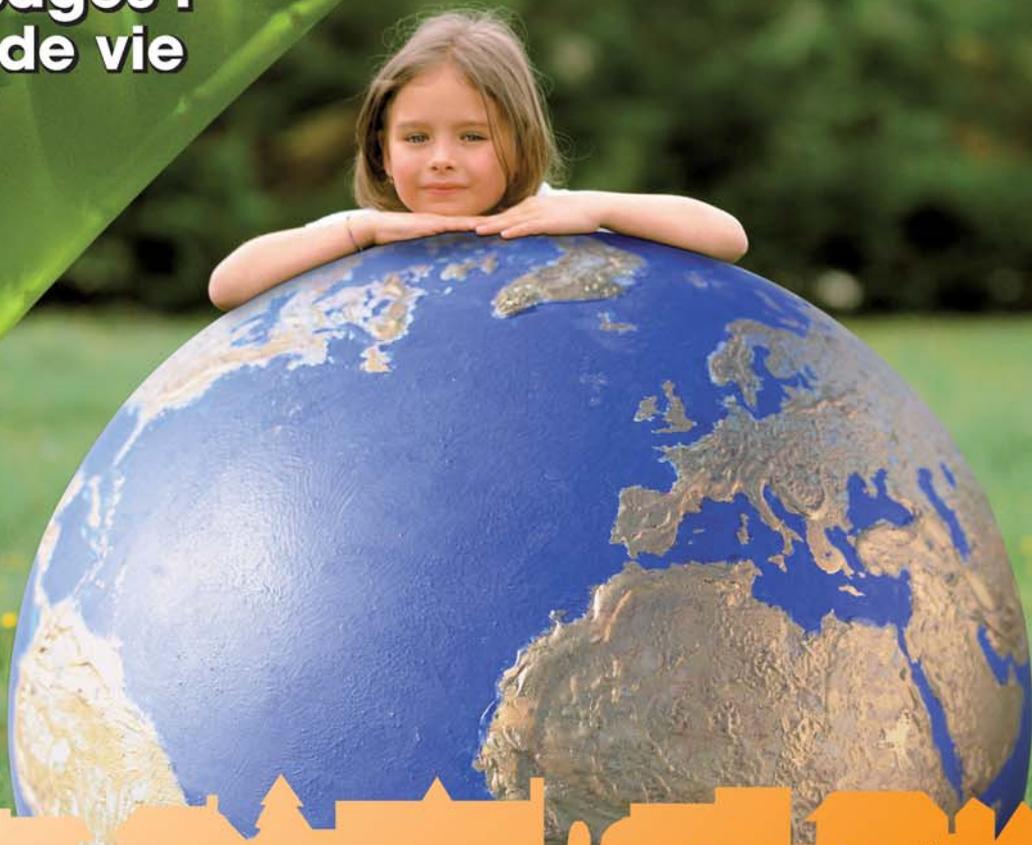
Le journal de votre syndicat de
collecte des ordures ménagères



▶ **Modification du planning de
collecte des ordures ménagères**

▶ **Collecte
des objets encombrants**

▶ **Jouets usagés :
une seconde vie**



Trions **MIEUX** pour
payer **MOINS** !





Modification du plan de collecte des ordures ménagères

À PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE



Pour optimiser les tournées de ramassage des ordures ménagères, le jour de collecte de vos déchets ménagers (poubelle grise) changera à partir du 1^{er} octobre prochain pour certaines communes.

RAPPEL : La collecte commence très tôt le matin, pensez à sortir votre bac la veille au soir.



Jours de collecte



Retrouvez ci-dessous votre nouveau jour de collecte :

Seules les communes en **noir** sont concernées par ce changement

ANGÉ	mardi	MONTHOU-SUR-CHER	mardi
BILLY	vendredi	MONTRICHARD	lundi et jeudi
BOURRÉ	lundi	MUR-DE-SOLOGNE	vendredi
CHATEAUVIEUX	mardi	NOYERS-SUR-CHER	jeudi
CHATILLON-SUR-CHER	jeudi	OISLY	mercredi
CHEMERY	jeudi	PONTLEVOY	mercredi
CHISSAY-EN-TOURAINE	lundi	POUILLÉ	mardi
CHOUSSY	mercredi	ROUGEOU	vendredi
CONTRES	mercredi	ST-AIGNAN-SUR-CHER	mardi et vendredi
COUDES	mercredi	ST-GEORGES-SUR-CHER	lundi
COUFFY	jeudi	ST-JULIEN-DE-CHÉDON	lundi
FAVEROLLES-SUR-CHER	lundi	ST-ROMAIN-SUR-CHER	jeudi
FEINGS	mercredi	SASSAY	mercredi
FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE	mercredi	SEIGY	mardi
FRESNES	mercredi	SELLES-SUR-CHER	vendredi
GY-EN-SOLOGNE	vendredi	SOINGS-EN-SOLOGNE	vendredi
LASSAY-SUR-CROISNE	vendredi	THENAY	mercredi
MAREUIL-SUR-CHER	mardi	THÉSÉE	mardi
MÉHERS	jeudi	VALLIÈRES-LES-GRANDES	lundi
MEUSNES	jeudi		

Planning de ménagères

Collecte des objets encombrants*



Le camion de collecte des « monstres » reprend sa tournée annuelle. Vous pourrez déposer devant chez vous, **la veille de la collecte**, les déchets de bois, ferraille, rebus de plomberie et menuiserie, sanitaires, meubles, literie...

* Objets encombrants : déchets de grandes dimensions qui ne peuvent être collectés lors de la collecte classique des ordures ménagères.



**Attention,
tous les déchets ne sont pas
autorisés à cette collecte !**



**Sont interdits : les ordures ménagères,
les déchets dangereux et leurs contenants (même vides),
les pneus, les cartons, les déchets verts, les gravats,
les déchets liés à l'automobile, ...
Ils sont collectés en déchèterie.
Les objets de plus de 50 kg ne seront pas collectés.**

ANGE	mardi 18 octobre	MONTHOU-SUR-CHER	lundi 17 octobre
BILLY	mardi 4 octobre	MONTRICHARD	lundi 24 octobre
BOURRE	jeudi 27 octobre	MUR-DE-SOLOGNE	lundi 7 novembre
CHATEAUVIEUX	mardi 11 octobre	NOYERS-SUR-CHER	mardi 22 novembre
CHATILLON-SUR-CHER	lundi 3 octobre	OISLY	mercredi 16 novembre
CHEMERY	jeudi 6 octobre	PONTLEVOY	mardi 15 novembre
CHISSAY-EN-TOURAINNE	lundi 14 novembre	POUILLE	mercredi 19 octobre
CHOUSSY	mercredi 16 novembre	ROUGEOU	mercredi 5 octobre
CONTRES	lundi 26 septembre	ST-AIGNAN-SUR-CHER	lundi 21 novembre
COUDES	mercredi 23 novembre	ST-GEORGES-SUR-CHER	lundi 28 novembre
COUFFY	lundi 10 octobre	ST-JULIEN-DE-CHEDON	jeudi 27 octobre
FAVEROLLES-SUR-CHER	mercredi 26 octobre	ST-ROMAIN-SUR-CHER	mercredi 23 novembre
FEINGS	mercredi 28 septembre	SASSAY	mercredi 9 novembre
FOUGERES-SUR-BIEVRE	jeudi 29 septembre	SEIGY	mardi 11 octobre
FRESNES	mardi 27 septembre	SELLES-SUR-CHER	mercredi 12 octobre
GY-EN-SOLOGNE	mercredi 5 octobre	SOINGS-EN-SOLOGNE	mardi 8 novembre
LASSAY-SUR-CROISNE	lundi 7 novembre	THENAY	jeudi 17 novembre
MAREUIL-SUR-CHER	jeudi 20 octobre	THESEE	jeudi 24 novembre
MEHERS	jeudi 6 octobre	VALLIERES-LES-GRANDES	lundi 14 novembre
MEUSNES	lundi 10 octobre		

Jouets usagés : une seconde vie à l'école de St-Aignan-sur-Cher



Les élèves de CM2 de l'école de St-Aignan-sur-Cher, avec le service Enfance Jeunesse de la commune, travaillent, depuis l'année dernière sur un projet de récupération des jouets cassés ou des jeux incomplets (puzzles auxquels il manque des pièces, jeux de société incomplets, boîtes abimées...), ou simplement les jouets qui ne sont plus utilisés.

Au lieu de les jeter, ils ont choisi de les remettre en état, pour ensuite les offrir à une association caritative.

Vous pouvez les aider à mener à bien leur projet en leur apportant vos jouets destinés à la poubelle à la garderie de l'école de St-Aignan les jours d'école de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 18h. Ils trouveront peut-être une seconde vie !

Un bel exemple de réduction des déchets !

Vous pouvez obtenir plus de renseignements au 02 54 71 22 36.



CREATION ET IMPRESSION 02 54 77 76 15 - Imprimé sur papier recyclé. Crédit photos : SMIEEOM Val de Cher. Ne pas jeter sur la voie publique.